

# RAPPORT DE JURY

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE  
ANGLAIS

Session 2017



## Table des matières

<b>1. Les jurys.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Les candidats.....</b>	<b>4</b>
a) Taux de présence aux épreuves .....	4
b) Disciplines représentées .....	4
c) Corps d'origine des inscrits .....	5
d) Etablissements d'exercice des inscrits.....	6
<b>3. Taux de réussite .....</b>	<b>7</b>
a) Taux de réussite– Session 2017 .....	7
b) Evolution du taux de réussite – Sessions 2014 à 2017 .....	7
<b>4. Remarques sur les prestations des candidats .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Conseils .....</b>	<b>8</b>
a) Constitution des dossiers .....	8
b) Préparation de l'épreuve .....	9

# Rapport de jury Certification complémentaire ANGLAIS– Session 2017

La session 2017 de la certification complémentaire en anglais s'est déroulée du jeudi 16 février 2017 au vendredi 17 mars 2017, au Rectorat de la région académique de Guadeloupe.

## 1. Les jurys

Les 8 jurys mis en place étaient composés de 6 IA-IPR, d'1 chargé de mission, et de 5 professeurs :

### IA-IPR

Anglais	Mme Jocelyne VIEILLOT
EPS	M. Julien COZEMA
Histoire-Géographie	Mme Véronique CHALCOU
Mathématiques	M. Harry CHRISTOPHE
Sciences Economiques et Sociales	M. Thierry JEANMOUGIN
STI Technologie	Mme Guylène BUSSAC

### Chargés de mission

Economie – Gestion	M. Donald FOLIWE
--------------------	------------------

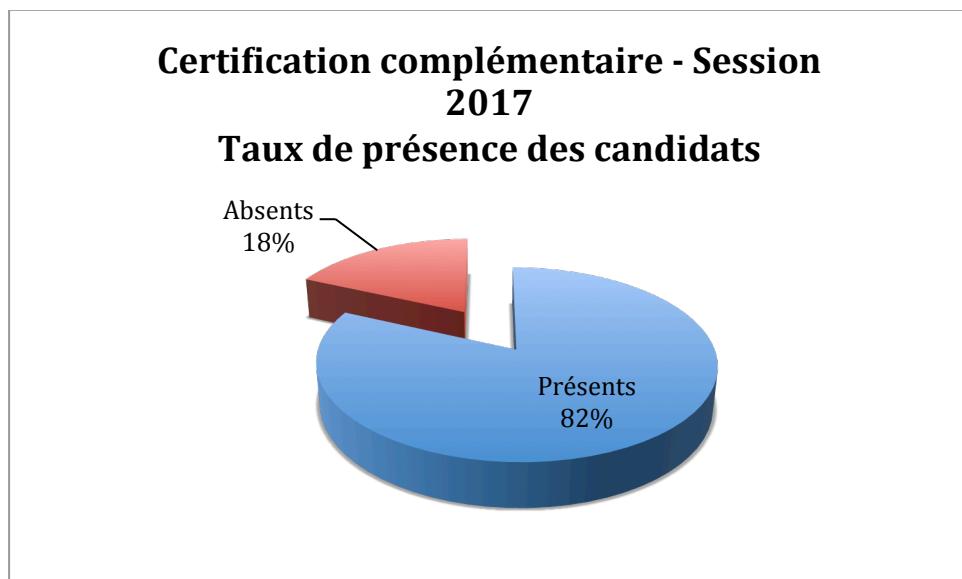
### Enseignants

Anglais	Mme Fabienne FLESSEL  Mme Nadège TORRE  Mme Patricia PETIT-PHIPPS
Physique Chimie	M. Anthony ROSE
SVT	M. Guillaume VOMSCHEID

## 2. Les candidats

### a) Taux de présence aux épreuves

Sur les 22 professeurs de disciplines non linguistiques inscrits, 18 d'entre eux étaient présents à l'épreuve orale, soit 82%.

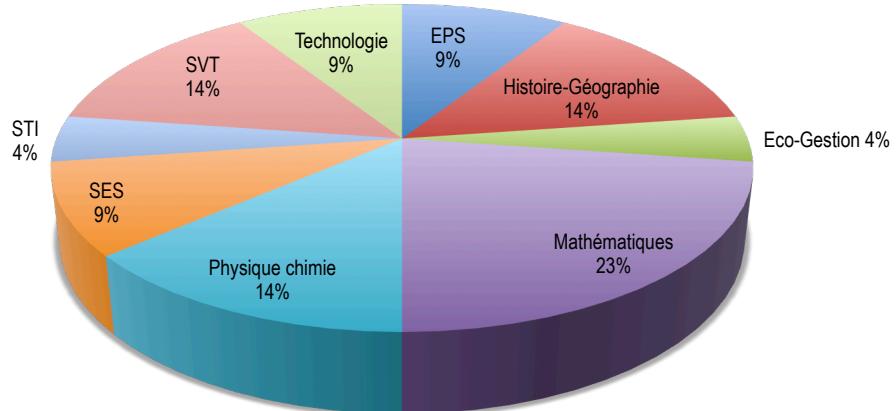


### b) Disciplines représentées

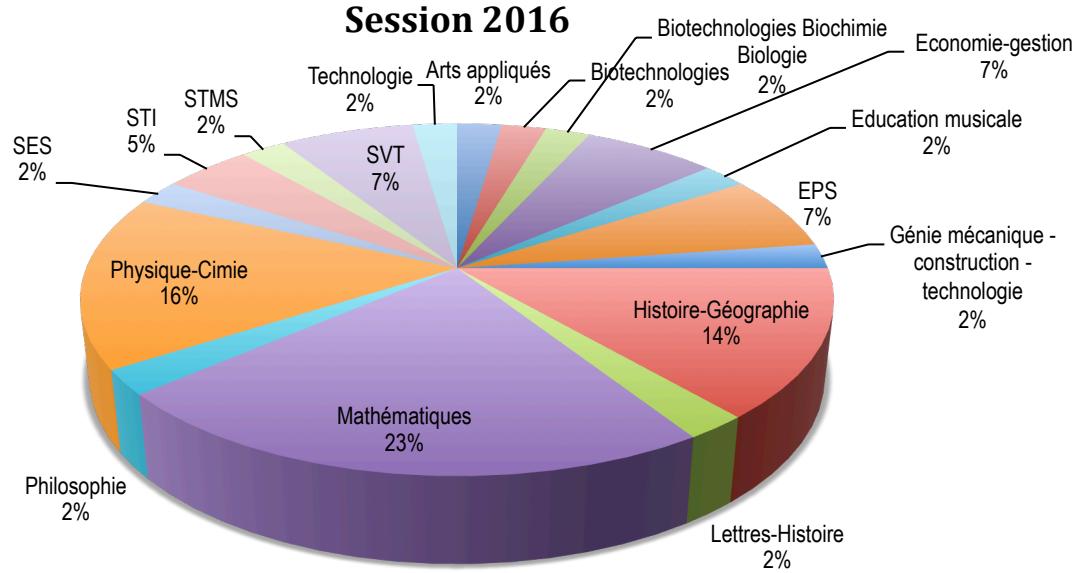
Comme à la session 2016, les disciplines majoritairement représentées parmi les inscrits ont été les mathématiques (23%), la physique chimie (14%), l'histoire-géographie (14%). En hausse, la part des SVT est passée de 7% à la session 2016 à 14%.

Disciplines non linguistiques	Inscrits	Absents	Présents
EPS	2	1	1
Histoire-Géographie	3	1	2
Management	1	0	1
Mathématiques	5	1	4
Physique chimie	3	0	3
SES	2	0	2
STI	1	0	1
SVT	3	1	2
Technologie	2	0	2
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>18</b>

### Part des inscrits par discipline Session 2017



### Part des inscrits par discipline Session 2016

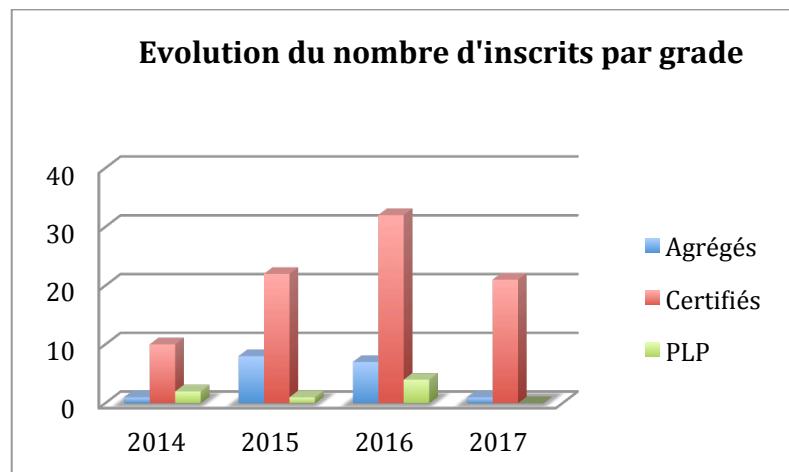


### c) Corps d'origine des inscrits

Contrairement aux sessions précédentes, la session 2017 ne comptait aucun professeur de lycée professionnel.

Les candidats étaient majoritairement issus du corps des professeurs certifiés (95%), un seul professeur agrégé figurant parmi les inscrits, contre 8 à la session 2015 et 7 à la session 2016.

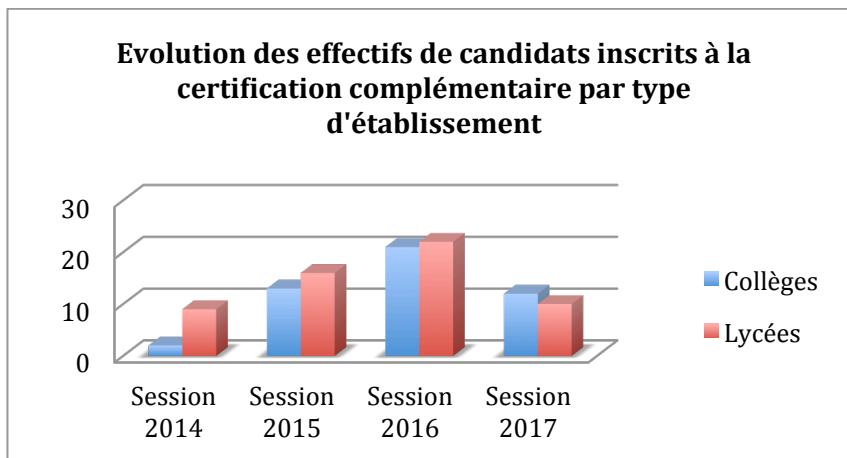
Corps d'origine des inscrits- Session 2017	Effectifs
Agrégés	1
Certifiés	21
PLP	0



#### d) Etablissements d'exercice des inscrits

Le nombre de professeurs de collège inscrits à la certification complémentaire est en hausse constante depuis la session 2014. Ainsi, de 18%, il est passé à 45% en 2015, 49% en 2016 et 55% en 2017.

Type d'établissement	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
Collèges	2	13	21	12
Lycées	9	16	22	10
Ensemble	11	29	43	22
%	18	45	49	55

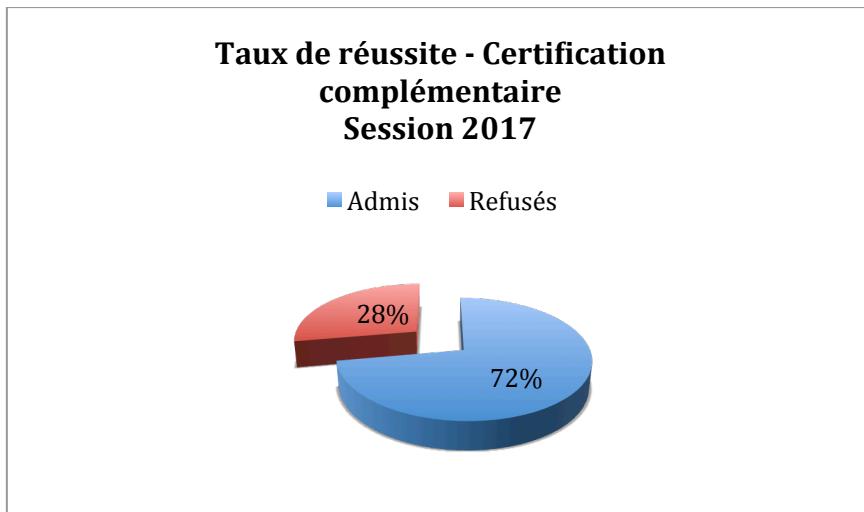


Parmi les inscrits, 6 candidats intervenaient dans la collectivité de Saint Martin (27%). Cette forte proportion atteste de l'intérêt porté à l'enseignement bilingue, expérimenté dans un des collèges de cette collectivité afin de répondre aux besoins des élèves, majoritairement de langue anglophone.

### 3. Taux de réussite

#### a) Taux de réussite– Session 2017

Sur les 18 candidats présents, 15 ont été déclarés admis par les jurys de la certification complémentaire, soit 72%.



#### b) Evolution du taux de réussite – Sessions 2014 à 2017

Le taux de réussite de la session 2017 est supérieur à celui des sessions précédentes, où il était de 53% en 2014, de 54% en 2015, et de 55% en 2016.

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre de refusés	Nombre d'admis	% admis
Session 2017	22	18	5	13	72%
Session 2016	43	31	14	17	55%
Session 2015	30	28	13	15	53,57
Session 2014	11	9	4	5	55,55
Session 2013	15	15	7	8	53,33

Comme à chaque session depuis la mise en place de l'aide à la préparation de la certification complémentaire en septembre 2014, le taux de réussite a été plus élevé chez les candidats inscrits à la formation que chez les autres candidats.

### 4. Remarques sur les prestations des candidats

#### Constats

Les candidats ont tous effectué la première partie de leur prestation en anglais. Dans la grande majorité des cas, les scénarii pédagogiques, plus ou moins aboutis du point de vue didactique, avaient été testés en classe.

### **Candidats admis**

Les candidats admis ont montré une bonne connaissance du cadre institutionnel des sections européennes et de l'organisation de l'enseignement d'une DNL.

L'expérience concrète d'une séquence testée devant élèves a eu l'avantage de mettre en exergue leur capacité à enseigner une DNL.

Les jurys ont pu noter la grande aisance dont faisaient preuve certains candidats à l'oral, ces derniers ayant su tirer profit de séjours effectués dans des pays de langue anglophone.

### **Candidats non admis**

Comme lors des sessions précédentes, les jurys ont déploré l'absence de perspectives pédagogiques, une méconnaissance, voire une ignorance du cadre institutionnel.

Certains candidats n'ont pas su répondre aux questions du jury portant sur les modalités de passation de l'épreuve de DNL au baccalauréat ou sur les conditions d'obtention de la mention « européenne » par les élèves.

La qualité de l'anglais parlé, tout comme celle de l'anglais écrit, révélée dans les documents remis au jury, montre une appréciation insuffisante du niveau de langue exigé pour intervenir devant des élèves et constituer un bon modèle linguistique pour ces derniers.

Enfin, le travail collaboratif pouvant être mené avec des professeurs d'anglais, est absent de la réflexion menée sur l'élaboration de projets pédagogiques dans le cadre de l'enseignement d'une DNL.

## **5. Conseils**

Les conseils aux candidats sont pour la plupart identiques à ceux prodigués dans le rapport de jury de la session 2017.

### **a) Constitution des dossiers**

Outre la présentation du parcours universitaire et professionnel, la présentation d'une séquence incluant une séance détaillée est largement appréciée.

Il est important de situer cette séquence dans le programme de la discipline concernée, de rappeler les prérequis des élèves et les objectifs visés.

L'élaboration de la séquence autour d'un projet commun entre le professeur de DNL et le professeur de langue vivante constitue un atout supplémentaire. Elle permet en outre une prise en compte réaliste des attendus s'agissant des apprentissages réalisés en langue vivante.

Les candidats ont cependant la possibilité de présenter une séquence élaborée après le dépôt de leur dossier d'inscription à la certification complémentaire.

De courts extraits de supports audio ou vidéo peuvent être présentés au jury. Il est cependant préférable de présenter les objectifs généraux et spécifiques en précisant le déroulé de la séance associée aux documents supports ainsi que l'intérêt qu'ils présentent, plutôt que de montrer ces documents dans leur intégralité (exemple : vidéo de 3 min). Le jury s'intéresse davantage à l'exploitation des supports faite par les candidats en vue d'atteindre les objectifs fixés.

## b) Préparation de l'épreuve

**Référence :** Note de service n°2004-175 du 19-10-2004 parue au bulletin officiel n°30 28 octobre 2004

Les candidats refusés à la session 2017 sont encouragés à consolider leur projet et à approfondir leur réflexion sur la mise en œuvre de l'enseignement d'une DNL, ainsi que leurs connaissances du cadre institutionnel des sections européennes.

Il leur est vivement conseillé de s'entraîner régulièrement dans la pratique de l'anglais oral, mais aussi écrit.

Les candidats admis sont encouragés à saisir toutes les opportunités pour "utiliser" leur certification, même lorsqu'ils n'interviennent pas dans une section européenne.

Il est recommandé aux futurs candidats de :

- s'approprier les modalités de l'épreuve orale de la certification complémentaire ;
- maîtriser le champ lexical associé à l'enseignement et à la pédagogie (classe, niveau, séance, séquence, compétences, DNL, transversal ...), à l'organisation scolaire (principal, proviseur, conseil de classe, bulletins, emploi du temps, seconde, première...), tout comme les termes scientifiques et/ou techniques en lien avec leur discipline ;
- mener des recherches pour connaître les différences dans l'approche de l'enseignement de leur discipline dans des pays de langue anglophone et savoir notamment expliquer les différences de concepts ;
- maîtriser les offres et modalités des divers parcours du système français ;
- mieux penser la collaboration avec le professeur d'anglais. Le rôle de ce dernier ne saurait se limiter à l'apport du vocabulaire faisant défaut au professeur de DNL ou à se caler sur les thèmes choisis unilatéralement par son collègue, sans lien aucun avec le programme de langues vivantes ;
- approfondir et améliorer leurs compétences linguistiques afin de proposer un bon modèle à leurs élèves. Il s'agit de tendre vers le niveau C1 tout en s'appropriant le niveau B2 'utilisateur indépendant' du CECRL, dont voici une brève description : (les candidats gagneront à en lire une description plus détaillée),

*'Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits d'un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte ni tension, ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités'.*

### **Compétences grammaticales**

Il est attendu des candidats qu'ils fassent preuve d'un bon contrôle grammatical, le jury appréciant également leur capacité à s'auto-corriger.

Il convient d'éviter les erreurs récurrentes apparaissant dans la liste non exhaustive figurant ci-après :

« *I begin ?* » ; « *I'm a teacher for 16 years* » ; « *I have make* » ; « *I am continue* » ; « *You choice 2 or 3 sentences* » ; confusion dans l'emploi des pronoms relatifs *who* ≠ *what*

### **Compétences lexicales**

Pour ce qui est du lexique il doit être vérifié avant la prestation, dès la constitution du dossier, afin d'éviter les erreurs du type confusion entre 'take an exam' et 'pass an exam'

### **Compétences phonologiques**

Une bonne maîtrise de la phonologie est attendue, notamment s'agissant :

- des mots tels *pupils*, *develop*, *methods*, *apply*, *diversify*, *finally*, *items*, *criterium*, *study*, *rules*, *major*, *written*...
- des réalisations du [th] comme dans 'the' et 'thing', et le 'h' aspiré, les sons [i] bref et long...
- le placement de l'accent principal sur les mots (**comfortable**, **specific**, **approach** ...)

### **Quelques questions que les candidats sont invités à se poser :**

*Comment s'inscrire dans une dynamique interdisciplinaire et transculturelle ?*

*Comment évaluer ? Comment s'assurer des acquis en termes de vocabulaire, de culture, et de méthodes ?*

---

Le présent rapport de jury a été rédigé en collaboration avec les membres des jurys de la session 2017 de la certification complémentaire.

Qu'ils soient ici remerciés de leurs précieuses contributions.

Fait le 20 octobre 2017  
Jocelyne VIEILLOT  
IA-IPR d'anglais  
Présidente des jurys de la certification  
complémentaire – Anglais